

Collectif Tunisien du 26 Janvier

Adresse : 46, Rue de Vaugirard - 75006 PARIS - Tél. 329-34-65

FLASH D'INFORMATION

I - PROCES

- L'instruction du procès en préparation de 38 syndicalistes parmi les 108 en état d'arrestation, a pris fin mercredi 12 Avril à Tunis.
Les longs interrogatoires menés par le juge d'instruction n'ont pas toujours eu lieu en présence des avocats.
- Un nouveau président, Tahar BOULAABA, a été désigné à la 2e Chambre criminelle auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis, juridiction devant laquelle doivent comparaître les syndicalistes.
Cette nomination prend une signification particulière quand on sait qu'il est d'usage que les nominations interviennent à l'ouverture de l'année judiciaire.
- Le procès prévu, semble-t-il, pour le mois de Mai, fait peser de graves menaces quant au sort des syndicalistes, et ce, malgré le caractère ordinaire de la juridiction devant laquelle ils vont comparaître. Il importe en effet de souligner qu'est retenue contre eux l'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'Etat (ou tentative de changer la nature du régime par des voies non constitutionnelles).
- Le procès de SFAX : La Cour d'Appel de Sfax a rendu les 8 et 9 Avril le verdict suivant dans l'affaire des syndicalistes de la R.T.T. de Sfax condamnés en 1ère instance :
 - Abdelkader SELLAMI, S.G. adjoint du syndicat : 8 mois au lieu de 22.
 - Moncef GHAMKI, S.G. adjoint du syndicat : 8 mois au lieu de 24.
 - Abderrazak BOUCETTA, S.G. adjoint : 4 mois au lieu de 12
 - Mokhtar LOUATI journaliste : 4 mois
 - Othman KARRAY : 6 mois
 - Jamil B. MESSAOUD : 6 mois
 - Abdelmajid B. CHAABANE : 6 mois
 - Mohamed El Habib GASMI : 3 mois avec sursis
 - Souheir KOUBAA et Ouadia TURKI : peine transformée en amende de 50 dinars chacune.

II - DEFENSE

- Conférence de Presse : Maître Thierry FAGARD, de retour de Tunis où il a accompli une mission d'information, tiendra une conférence de presse le Vendredi 28 Avril à 11 h. au 46 rue de Vaugirard 75006 PARIS.
Contrairement à l'information publiée par le journal tunisien "ER-RAÏ" daté du 20 Avril, Me FAGARD a été chargé de cette mission par le Collectif Tunisien du 26 Janvier et non pas par le M.A.J.
- Maître Abdessamad BEN ABDALLAH du barreau d'Alger, a été chargé par la C.I.S.A. pour diriger un collectif d'avocats (arabes et européens) qui participera à la défense des dirigeants syndicaux tunisiens actuellement emprisonnés.

III - SYNDICATS DE JOURNALISTES

- Le Collectif Tunisien du 26 Janvier a adressé une lettre à l'Organisation Internationale des Journalistes (O.I.J.) et au Syndicat National des Journalistes Français (S.N.J.F.) pour attirer leur attention sur les graves atteintes à la liberté de la presse et sur la répression qui frappe les journalistes dans ce pays.
Le Collectif a relevé en outre l'interdiction à la vente du journal " LE MONDE " en TUNISIE intervenue depuis le 9 Mars.
Un document similaire a été adressé à la récente réunion à la Havane de la Conférence des Ministres de l'Information des Etats non-alignés.
- Liste des Journalistes atteints par la répression : outre Hassen HAMOUDIA rédacteur en chef du journal ECH-CHAAB et membre du Comité Exécutif de l'U.G.T.T. détenu avec les autres dirigeants de la Centrale, 5 journalistes du même organe ont été licenciés : Mrs MAAROUFI, BOUBEKEUR, Fredj MANSOUR, Abdelhamid ACHOUR et Fathi AYARI.
La répression a également frappé la R.T.T. à Sfax (C.F. plus haut) et la R.T.T. à Tunis où HARZALLAH metteur en scène, Kamel LAARIF ancien président de l'Association des Journalistes Tunisiens et Mokhtar RASSAA membre du syndicat ont été licenciés.
Enfin, à la T.A.P. Kamel LABIDI, Hassen EL MENSI et Med Ali TOUZI, et à Tunis-Hebdo Youssef ZEGHIDI (pigiste), ont subi le même sort.

IV - SOLIDARITE INTERNATIONALE

- La Fédération C.G.T. des P. et T. a adressé à l'Ambassade de Tunisie en France une lettre dans laquelle elle exprime à nouveau " sa profonde indignation contre la répression qui continue à s'exercer à l'encontre des militants syndicaux " de notre pays.
- Le Comité exécutif de l'Union des Travailleurs de BAHREIN a, dans une longue déclaration, "stigmatisé le régime tyrannique et réactionnaire de Bourguiba ..." et exprimé " sa totale solidarité avec les luttes de la classe ouvrière tunisienne ".
- Après la caution apportée en Février dernier aux responsables de la répression anti-syndicale par le Secrétaire générale de l'O.U.S.A., J.D. AKUMU, le Conseil Général de l'Organisation qui s'est tenu à ACCRA a donné au Secrétariat les mandats suivants :
 - 1°) "envoyer un autre télégramme de protestation contre la détention prolongée des leaders syndicaux tunisiens ;
 - 2°) "envoyer une 3^e délégation pour rencontrer le gouvernement et pour tout faire pour rendre visite aux camarades en prison et insister sur la libération de tous les syndicalistes ;
 - 3°) "prendre des dispositions afin qu'un avocat assiste à la défense des syndicalistes ;
 - 4°) "de considérer la possibilité de déposer une plainte au B.I.T. et de prendre des mesures énergiques avant la réunion de la Commission du Travail de l'O.U.A. qui se tiendra en Tunisie du 18 au 21 Avril prochain. "
- Congrès de la F.S.M. à Prague :
Notre collectif a envoyé un télégramme attirant l'attention des congressistes sur l'ampleur de la répression qui s'abat sur les travailleurs et les syndicalistes tunisiens.

SOUTENONS LES TRAVAILLEURS DE SONACOTRA EN LUTTE

Les travailleurs immigrés des foyers SONACOTRA mènent depuis longtemps une lutte acharnée contre la politique arbitraire d'expulsion qui les a touché.

En effet, en plus de l'exploitation, de la repression et des mesures racistes pratiquées par la coalition patronat-gouvernement contre les travailleurs immigrés de façon générale; les travailleurs de SONACOTRA ont été expulsé et leurs affaires jetées dans la rue par les responsables du foyer .

Seulement, les travailleurs unis et déterminés poursuivent le combat pour arracher leur droit légitime .

Nous constatons que derrière les campagnes démagogiques " semaine de l'immigration ", " million de retour " etc , les autorités françaises cherchent à rendre encore plus difficile la vie des immigrés, qui est déjà insupportable.

Pour protester contre cette expulsion et dans le cadre de la lutte qu'ils mènent, les travailleurs de SONACOTRA organisent un RASSEMBLEMENT devant le tribunal qui devra trancher sur leur cas .

Etudiants, notre lutte est commune, avec les travailleurs, contre le racisme et la repression et pour le respect des libertés démocratiques des étrangers en France .

C'est dans ce sens que l'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DU MAROC, lance un appel à tous les étudiants pour aller soutenir les travailleurs de SONACOTRA en participant au RASSEMBLEMENT .

- + TRAVAILLEURS, ETUDIANTS TOUS UNIS NOUS VAINCRONS
- + POUR LA SATISFACTION IMMEDIATE DES REVENDICATIONS LEGITIMES DES
- + TRAVAILLEURS DE SONACOTRA
- + A BAS LES MESURES RACISTES DE STOLERU ET BONNET
- + HALTE AUX EXPULSIONS ET AUX INTIMIDATIONS +

+ Deux militants de L'U.N.E.M ont été interpellés et intimidés par la police à Nice et à Dijon .

N.B : UN SERVICE DE TRANSPORT EST ASSURE PAR L'ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE A GENNEVILLIERS, MERCREDI 13 DECEMBRE 78 A 9^h du matin
Départ : FOYER SONACOTRA, RUE BARBUS A GENNEVILLIERS

Le Bureau Fédéral de l'UNEM (fédération E.O)
Le comité de section de l'UNEM (Paris)

عاش نضال عمال سوناكوترا

يعتبر النضال البطولي للعمال المهاجرين في مساكن سوناكوترا ، رفضا لكل انواع الاضطهاد البشع والاستغلال المتواصل من طرف الرأسمال والاحتكارات: كما انه يعبر عن روح نضالية عالية لكل العمال المهاجرين في وجه القهر والقرارات التعسفية والخلوات الديماغوجية: اسبوع الهجرة - سياسة الطيرون لستوليو - بونوي ...

وهكذا ومنذ سنين خلت والعمال المهاجرين المقربين بسوناكوترا يخوضون نضالا مستميتا ضد اضطهاد واستغلال ادارة الشركة التي لم تتوان عن اللجوء الى الطرد اللقانوني والرمي بامتحهم الى الشارع .

هذا في الوقت الذي تتواطأ فيه السلطات مع الادارة من جهة ومع الحكومات الرجعية في بلدان العمال المهاجرين (الوداديات البوليسية المغربية) ، ان قواعد الاتحاد الوطني لطلبة المغرب ، اذ تخوض نضالات مستمرة ضد قرارات بونوي وضد الضغوطات بعض المناضلين (ينسوديجون) ، تعتبر نضالها هذا جزءا لا يتجزأ من نضال كل الجالية المهاجرة في وجه القهر والاستغلال ، ومن اجل فرض حقوق الجالية المهاجرة وتوقيف كل الحملات العنصرية والقرارات التعسفية .

ان نضالات عمال سوناكوترا والصدى الذي اكتسبه على صعيد كل فرنسا رغم التهديدات ومحاولات اللجم ، لتفرض على كل الجالية المهاجرة في فرنسا عمالا وطلبة ، تكثيف دعمها والتجند للوقوف للوقوف بجانب عمال سوناكوترا وكل العمال المهاجرين اينما وجدوا من اجل حقوقهم العادلة .

ففي هذا الاطار ، يدعوا الا . و . ط . م جميع الطلبة المناصرة لحضور التجمع الذي سيقام امام المحكمة (محكمة فرساي) التي ستبت في قرارات الطرد . في هذا الصدد تنظم جمعية المناصرة بفرنسا النقل بالحافلات من مساكن سوناكوترا بجونفيلي وذلك يوم الاربعاء 13 دسمبر 1978 ، على الساعة التاسعة صباحا ، حيث ستقام المحاكمة على الساعة الواحدة والنصف زوالا ^١ العنوان :

لسندعم نضال الجالية المهاجرة من اجل :

- التراجع عن قرار الطرد وتوقيف كل اشكال التعسف والاضطهاد لادارة شركة سوناكوترا

- توفير السكن الملائم للعمال المقيمين بسوناكوترا ولكل العمال المهاجرين

- من اجل الفاء قرارات بونوي ، ستوليو ، وتوقيف كل حملات الطرد .

المكتب المفيدرالي
للاتحاد الوطني لطلبة المغرب فيدرالية اوروبا الغربية
ومكتب فرع باريس